

Des vacances actives pour les jeunes Maxévillois

Avec cette édition, vous trouverez le programme détaillé des activités proposées par la Ville de Maxéville aux jeunes Maxévillois de 12 à 17 ans et aux jeunes Laxoviens de Champ le Bœuf pour les vacances de février :

ateliers sportifs, stage hip hop, équitation, patinoire, sortie ski à la Bresse, mini séjour de ski à Remiremont...

Pour les inscriptions, l'équipe d'animation JAS vous accueillera :

- Les lundis 10 et 17 février, de 17h à 19h, à M@x'Net Centre, 4 avenue Patton
- Les mardis 11 et 18 février, de 18h à 20h, au complexe Léo Lagrange, rue de l'Orne
- Les mercredis 12 et 19 février, de 14h à 17h, au complexe Marie Marvingt, 11 rue Solvay et de 17h à 19h, au local des

Eclaireurs de France, tour panoramique les Aulnes

- Les jeudis 13 et 20 février, de 17h à 19h, à M@x'Net Jules Romain, rue de la Seille
- Les vendredis 14 et 21 février, de 18h à 20h, au local des Cadières.

Contact : équipe d'animation JAS, 03 83 37 96 52 et 53.



De leur côté, les enfants de 3 à 12 ans pourront tout savoir sur les dinosaures en participant aux centres aérés animés par la Fédération des Œuvres Laïques au Centre et

à Champ le Bœuf.

Pensez donc à les y inscrire avant le 14 février !
(Vous trouverez les modalités d'inscription en page 7)



Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de Maxéville (54320),
14, rue du 15 septembre 1944

Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr

représentée par son maire, Henri BEGORRE

Directeur de la Publication : Henri BEGORRE

Rédactrice : Véronique THIÉTRY

Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc

14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)

Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires

Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479

Prix : gratuit

➔ Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER

A l'unanimité

● L'acquisition de la propriété appartenant à la société Asat par la Ville pour être cédée ultérieurement en crédit-bail est acceptée par le Conseil municipal (voir article p4) - 7 membres du Conseil n'ont pas pris part au vote.

● L'un des deux représentants de la liste "Ensemble réveillons notre ville" ayant démissionné, Madame Marie-Thérèse Kribs est désignée pour le remplacer au sein du C.C.A.S.

● Institué par décret du 17 juillet 2002, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance devient le lieu unique au sein duquel s'organisent la réflexion et les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Ce Conseil sera créé au niveau intercommunal sur le territoire du Grand Nancy sous le nom de Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'agglomération. Le Conseil municipal approuve sa création, l'adhésion de la Ville et désigne Monsieur le Maire pour y représenter la commune et Madame Edwige Franzetti comme membre suppléant.

● Afin de satisfaire aux besoins des services, le tableau des effectifs est modifié pour prendre en compte la création d'un emploi de gardien de police à temps complet et de trois emplois d'agent d'entretien à temps non complet.

● Maxéville a été choisie pour tester la nouvelle méthode de recensement élaborée par les services de l'état. Le recensement des 400 logements désignés sur la commune sera effectué par deux agents contractuels rémunérés sur une base forfaitaire de 600€.

● Le vote des subventions qui seront attribuées par la Ville au titre de l'année 2003 interviendra en mars prochain. Afin d'assurer la poursuite des actions menées par la halte-garderie "les Canailoux", le C.C.A.S. et l'association Arcades, le Conseil municipal leur accorde une avance d'un montant respectif de 1.630€, 20.000€ et 4.573€.

● Le Conseil municipal retient le programme des actions à présenter à l'Etat en vue d'un subventionnement au titre du Contrat de ville de l'agglomération nancéenne :

- pour la Ville : reconduction des chantiers d'insertion et de l'aide aux devoirs
- pour les Eclaireuses Eclaireurs de France : reconduction des activités éducatives et de l'aide aux devoirs
- pour ESAF 54 : lancement du projet "Un quartier, une histoire, un avenir", reconduction des actions du relais famille et de lutte contre l'illettrisme.

Il approuve également la participation financière de la Ville aux projets présentés par l'AQCLB et Jeunes et Cité - 6 membres du Conseil n'ont pas pris part au vote.

● Le Conseil municipal prend acte de la présentation du bilan annuel de la politique foncière de la Ville.

● La Ville a adhéré au groupement de commandes de prestations de télécommunications coordonné par la CUGN. La commission d'appel d'offres ayant procédé à l'attribution des marchés, Monsieur le Maire est autorisé à signer ceux concernant Maxéville.

● Réunie le 15 janvier dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique actuellement menée sur la commune, la commission municipale d'attribution a proposé l'attribution de primes à un propriétaire au titre du ravalement incitatif et à deux propriétaires au titre de l'isolation acoustique pour un montant total de

2.457€. Cette proposition est acceptée par le Conseil municipal.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le **mercredi 19 février** à 20h en mairie.

■ PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Marie-Thérèse Kribs assureront une permanence le :

- vendredi 14 février de 18h à 19h à l'école Moselly
- vendredi 21 février de 18h à 19h au CILM.

➔ Vivre à Maxéville

Dans le cadre de la participation et de l'information du citoyen, la municipalité invite l'ensemble des Maxévillois à participer à une réunion publique qui se déroulera le :

**Mardi 11 février à 20h
à la salle du parc de la mairie.**

Le **dossier relatif aux risques majeurs** y sera présenté ainsi que les différents éléments récents concernant l'évolution des grands projets de Maxéville.

D'autre part, la Municipalité et l'OPAC de Nancy invitent les Maxévillois du quartier des Aulnes à participer à une réunion publique qui se déroulera le :

**Jeudi 20 février à 18h30
à l'annexe de l'école maternelle Moselly**

L'OPAC y présentera son projet de création d'un point d'accueil sur le secteur et procédera à la constitution d'un comité de suivi concernant le logement.

➔ Etat civil

BIENVENUE A...

- Zélie HOELTZEL, née le 20 octobre 2002

ILS SE SONT UNIS...

- Frédéric DECARPENTRIE et Laetitia ROUSSEL, mariés le 28 décembre 2002

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Cécile BUSSELOT épouse THIROLLE, décédée le 17 décembre 2002
- Alfred BRION, décédé le 2 janvier 2003
- Pierre SCHAFF, décédé le 16 janvier 2003
- Renée VILLEMEN veuve HALD, décédée le 17 janvier 2003
- Léon LESNY, décédé le 08 janvier 2003
- Pierre LEMAIRE, décédé le 09 janvier 2003

➔ Infos pratiques

■ UN ACCES PRIVILEGIE AU CONCERT DE JOHNNY HALLIDAY :

Le concert de Johnny Halliday est programmé le **mardi 3 juin 2003** au stade Marcel Picot. Vous êtes bénéficiaire du RMI, titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé, étudiant boursier, jeune relevant du dispositif TRACE, bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou de Contrat Emploi Solidarité : Sachez que vous pouvez obtenir des "passeports" donnant droit à des **places à 10€** :

- en mairie centrale pour les habitants de Meurthe-Canal et du Centre
- au CILM pour les habitants du Champ le Bœuf et des Aulnes.

Pour en bénéficier, il suffit de vous y présenter, muni de votre livret de famille et d'une attestation justifiant votre situation.

■ PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

● Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du n° 03 83 90 22 55.

● Conciliation/Médiation :

Les prochaines permanences du conciliateur de justice auront lieu les **mardis 4 février et 4 mars 2003** de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Le conciliateur n'est ni juge, ni policier. Son rôle est d'éviter une procédure judiciaire longue et onéreuse en favorisant un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis : litiges entre voisins, jeunes en situation difficile, malfaçons, problèmes de propriété (droit de passage, plantations d'arbres non respectées, conflits propriétaires-locataires), problèmes de consommation...

Si les parties parviennent à un accord, celui-ci peut être rédigé, signé et déposé au greffe du Tribunal d'Instance. Si le litige persiste, le conciliateur ne peut imposer de solution, ni aviser le Tribunal du refus rencontré. Il est par ailleurs strictement tenu au secret.

● Consultations juridiques de 9h30 à 11h30 :

- samedi **8 février en mairie**, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Delphine Mercier
- samedi **22 février au CILM**, 23 rue de la Meuse : Maître Bernard Thibaut.

■ ENQUÊTES INSEE

Jusqu'au 28 février, l'INSEE poursuivra son enquête sur l'état de santé de la population, son évolution depuis dix ans et les attitudes à l'égard de la prévention. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

■ UN TEST DU NOUVEAU RECENSEMENT DE LA POPULATION DANS LA COMMUNE :

Comme sur une centaine d'autres communes en France, notre commune et l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) réalisent actuellement un test du nouveau recensement de la population.

Cette expérimentation met en pratique la procédure de collecte prévue par la loi du 27 février 2002 pour le nouveau recensement de la population.

Le test se poursuivra jusqu'au 9 février (ou au 16 selon le cas) 2003 dans deux quartiers de la commune :

- au centre, sur les rues du 15 septembre 1944, Ramstein Miesenbach, Charcot, Courbet, Paul Richard, Marcel Simon, et une partie des rues de la Justice, de Lorraine, Gambetta et du Général Leclerc
- sur le secteur de Champ le Bœuf : rues de la Madine, allée de l'Othain et sur une partie de la rue de la Seille.

Des affiches seront apposées dans les entrées des immeubles et des lettres-avis seront adressées aux habitants appelés à participer à ce test.

Un agent recenseur se présentera ensuite aux habitants concernés, muni d'une carte officielle comportant sa photographie. Il leur remettra les questionnaires à remplir et pourra répondre à leurs questions.

Comme pour toutes les opérations de statistique publique, les informations recueillies sont confidentielles et ne serviront qu'à un usage statistique. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Merci de leur réserver un bon accueil.

BAL COSTUME DES ENFANTS Mercredi 12 mars

Madame, Monsieur :

Adresse :

Téléphone (obligatoire) où peuvent être joints les parents :

autorisent notre (nos) enfant(s) :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Age(s) :

à participer au bal costumé du mercredi 12 mars 2003.

Nous assurerons personnellement le transport de notre (nos) enfant(s) : OUI - NON
Nous autorisons notre (nos) enfant(s) à utiliser le bus de la mairie : OUI - NON

Signature obligatoire des parents :

Les coupons non signés par les parents ne pourront être pris en compte.

➤ La Ville de Maxéville prend deux initiatives



La préservation du patrimoine

Le 20 janvier dernier, le Conseil municipal s'est prononcé sur l'acquisition par la ville de la propriété appartenant à l'entreprise ASAT, spécialisée dans le domaine du semi-conducteur et située sur la zone Saint Jacques II.

Le montant de cette opération s'élève hors droits et taxes à 3 millions d'euros. Cette propriété est destinée à être cédée sous forme de crédit-bail, au prix coûtant. Si cette création de PMI n'aboutit pas, l'acquisition par la ville de Maxéville de ce bâtiment "High Tech" unique en France constitue une étape incontournable pour faciliter le montage d'autres projets.

Dans cette opération, s'il existe un risque pour la commune, il reste donc toutefois limité.

Le soutien pour la création d'une PMI Lorraine

La création d'une PMI Lorraine qui assurerait le maintien de l'activité industrielle dans le domaine des semi-conducteurs et l'emploi sur le site (évitant ainsi la fuite de personnel qualifié vers d'autres régions) est actuellement en projet.

Tout en conservant sa vocation d'intervention dans le domaine des semi-conducteurs, cette nouvelle entreprise orienterait sa fabrication vers des produits à forte valeur ajoutée afin d'éviter la concurrence étrangère.

Certes, il faudra du temps pour relancer l'activité, mais les nombreux atouts dont elle dispose vont fortement l'aider à redémarrer : la volonté des salariés, leur savoir-faire, les capacités de réactivité au marché et de flexibilité de l'ex-entreprise ASAT reconnus en Europe et aux États-Unis.

De nombreux acteurs nationaux et locaux sont d'ores et déjà mobilisés pour apporter leur soutien à ce projet.

Réagir

Chaque jour, nous apprenons qu'une nouvelle industrie de notre pays est amenée à fermer ses portes.

Devons-nous le subir sans réagir ?

Votre Conseil municipal refuse de s'y résigner et, dans la limite de ses compétences, prend l'initiative de favoriser l'emploi.

Avec les acteurs économiques et sociaux, tant locaux que nationaux, il soutient activement la création d'une entreprise d'avenir.

Par l'acquisition de ce bâtiment, la Municipalité relaye l'action des pouvoirs publics pour maintenir en l'état un patrimoine qui sera nécessaire.

Avec vous, je crois que notre région a un avenir économique et que notre action peut éviter à nos enfants la contrainte d'aller vivre ailleurs pour trouver un emploi.

Je vous informerai rapidement des prochaines étapes de ce projet.

Henri BEGORRE

➤ En Février

■ EXPOSITIONS AU PREAU DES ARTS

Jusqu'au 5 février, au 5 rue Paul Richard, l'IUFM vous propose de découvrir les textes et œuvres graphiques présentés sous le titre "KANAL Imaginaire".

Du **6 février au 8 mars**, le Préau des Arts présentera "Objets de détournement" réalisés par des artistes coréens et français de l'Ecole supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.

Gratuites et ouvertes à tous, ces expositions sont accessibles du lundi au vendredi de 8h à 18h. Des visites commentées sont également possibles en groupe sur rendez-vous. Contact : Liliane Beauquél 03 83 17 68 68 - mail : action.culturelle@lorraine.iufm.fr

■ JEUDI 6 FEVRIER

La **permanence conseil personnalisée** organisée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration des Vergers se déroulera de 16h à 19h à la salle du Conseil de la mairie (voir p8).

■ SAMEDI 8 FEVRIER

● La **vente des cartes d'adhérent** de l'association des Locataires de Champ le Bœuf aura lieu à La Cascade de 8h30 à 12h. Contact : Danièle Roland, 15 rue de la Blette, 03 83 98 03 54.

● L'amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise sa rencontre mensuelle de **belote et tarot** ouverte à tous au CILM, 23 rue de la Meuse. Les participants peuvent s'inscrire sur place à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Chaque participant recevra un lot. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille - 03 83 97 31 18.

■ DIMANCHE 9 FEVRIER

Le club des Gais Lurons et une équipe de bénévoles vous invitent à participer au **repas dansant** organisé à la salle du parc de 12h à 19h. Prix : 20€. Vous pouvez procéder à votre inscription auprès de Liliane Laage au 03 83 36 76 14 ou de Jacqueline Beller au 03 83 32 07 04.

■ MARDI 11 FEVRIER

● Le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organise un **thé dansant** à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi. Entrée : 5€. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

● La municipalité invite tous les Maxévillois à participer à la **réunion publique d'information** qu'elle organise à la salle du parc à partir de 20h (voir p2).

■ JEUDI 13 FEVRIER

Le **petit déjeuner solidaire gratuit** de l'association ESAF 54 traitera des "pièges de la consommation" de 8h45 à 10h. Ce moment d'échange, de dialogue et d'écoute entre les habitants du quartier et les partenaires locaux se déroulera dans les locaux de l'association, 15 rue de la Seille. Contact : Rahim Faiq, 03 83 97 03 16.

■ VENDREDI 14 FEVRIER

● Le Foyer de l'Amitié offre à ses adhérents une **dégustation de beignets de Carnaval** à la salle des banquets du CILM à partir de 14h30. Un homme orchestre animera l'après-midi. Contact : Pierre Vauchelle 03 83 96 11 34.

● **L'assemblée générale** du Comité de jumelage se déroule à la salle du parc de la Mairie à 20h30. L'exposé du bilan moral et du rapport financier sera suivi du pot de l'amitié.

■ DIMANCHE 16 FEVRIER

● L'association des Donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf vous invite à participer au **thé dansant** qu'elle organise de 14h à 18h à la salle des banquets du CILM, 23 rue de la Meuse. L'orchestre de Gérard Quenel animera l'après-midi. Entrée : 5€. Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

● L'Association des Mutilés Combattants tient son **assemblée générale** à la salle du parc de la mairie à 14h. Après la présentation des rapports d'activités et financiers, le renouvellement du tiers sortant et des membres de la commission de contrôle et les diverses allocutions, les participants procéderont au tirage de la galette des Rois. Contact : Claude Sigrist, 63 rue de Lorraine - 03 83 35 51 33.

■ JEUDI 20 FEVRIER

La municipalité invite les Maxévillois du quartier des Aulnes à assister à la **réunion publique** organisée avec l'Opac à l'annexe de l'école Moselly à 18h30 (voir p2).

■ MARDI 25 FEVRIER

La section maxévilloise de l'amicale des retraités Solvay organise une **journée alsacienne** à Hatten. Vous pourrez vous inscrire lors des permanences du lundi 11 et mardi 12 février de 14h30 à 16h à la salle de la rue de la Justice. Prix de la sortie (boissons non comprises) : Solvay 27€ - personnes extérieures 30€. Contacts : Gilberte Husson, 16 rue de Verdun, 03 83 32 18 48 ou Claude Bartelmann, 18 rue Raymond Denauds, 03 83 35 04 38.

■ SAMEDI 1^{er} MARS

L'association "Les amis de Thilogne" organise un **repas dansant** animé par DJ Manu à la salle des banquets du CILM à 20h. Au menu : apéritif, Yassa poulet (plat sénégalais) et coupe glacée. Tarifs : adultes 15€, moins de 12 ans 7,50€, entrée à la soirée dansante 5€. Date limite de réservation : le 22 février auprès de Serge Feller au 03 83 98 35 98 ou au 06 84 68 25 97.

■ SAMEDI 1^{er} ET DIMANCHE 2 MARS

L'association l'Arche de Noël organise une **brocante** à la salle du parc le samedi de 13h30 à 19h, le dimanche de 9h à 18h. Contact : Marie-Christine Debet 03 83 90 66 08.

➤ Le mois dernier



Le 21 décembre, la salle des fêtes de Gentilly accueillait les 360 enfants invités par l'Arche de Noël à sa traditionnelle distribution de cadeaux et confiseries aux plus défavorisés. Toutes les familles ont ensuite passé un agréable moment autour du goûter offert par l'association.



Si les rencontres mensuelles de belote et tarot sont une occasion pour les membres de l'amicale des Haut Marnais de Meurthe et Moselle de se retrouver, c'est avec plaisir qu'ils accueillent les participants de tous horizons pour partager ces instants de convivialité. N'hésitez donc pas à les rejoindre le 8 février prochain au CILM !



Unis par leur passion commune, les membres de la section maxévilloise des Jardiniers de France se sont retrouvés le 11 janvier dernier pour faire le bilan des actions menées et établir un "plan de campagne" pour celles à venir. Ils se sont déjà donnés rendez-vous le 29 mars à la bourse aux plantes de printemps, à la fête des fraises et aux journées "jardins ouverts" du mois de juin.

Activités sportives

FOOTBALL :

1 - AS Champ le Bœuf

Matches se déroulant au complexe sportif Léo Lagrange :

- **8 février :**
13 ans – Nancy Haut du Lièvre à 13h15
15 ans – Seichamps à 14h30
- **9 février :**
seniors 1 – Faulx à 14h30

Le **16 février**, de 9h30 à 18h, le **complexe sportif Marie Marvingt** accueillera le tournoi en salle pour débutants et poussins. Une médaille sera remise à chaque participant.

Contact : Christian Schwartz, 6 rue de la Chiers - 03 83 97 70 73.

2 - Racing Club de Maxéville

A Maxéville, les rencontres se déroulent au stade Laurent Luzzi :

- **9 février :**
seniors A – FC Pulnoy à 14h30
les seniors B jouent à l'extérieur contre Grand Couronné
- **23 février :** seniors B – Tomblaine à 10h
les seniors A jouent à l'extérieur contre Tomblaine à 14h30.

Durant l'hiver, l'entraînement des équipes de jeunes a lieu en salle au complexe sportif Marie Marvingt le mercredi de 13h30 à 15h.

Contact : Robert Salzard, 11 rue de Bellefontaine à Champigneulle - 03 83 38 23 45.

BASKET : LES LYNX MAXÉVILLOIS

Rencontres au complexe Léo Lagrange :

- **1^{er} février :**
minimes – Pont à Mousson à 14h30
cadets – pont à Mousson à 16h
- **8 février :**
mini-poussins – Blénod 2 à 14h
seniors B – Bayon à 18h
- **11 février :** seniors B – Saulxures à 20h
- **15 février :** mini-poussins – Champigneulle à 14h
- **22 février :**
minimes – Lunéville à 14h30
cadets – Lunéville à 16h.

Rencontres au complexe Marie Marvingt :

- **1^{er} février :** Seniors A – Pont à Mousson à 20h
- **15 février :** seniors A – SLUC à 18h.

Contact : Martine Peton, 1 rue du Terroin - 03 83 98 68 84.

VOLLEY BALL : Punch Nancy Maxéville Malzéville Volley Ball

- **23 février :** Match de Nationale 2 Masculine contre Fontenay aux Roses à 15h au complexe sportif Marie Marvingt.
- **Chaque mercredi**, le Punch anime une activité volley-ball pour les moins de 12 ans de 10h à 12h au complexe sportif Marie Marvingt.

Contact : Sébastien Baquet, 06 09 93 47 30 et bureau des sports 42, rue de Phalsbourg à Nancy 03 83 90 36 23.

HAND-BALL : ASM Maxéville hand-ball

Rencontres au complexe Marie Marvingt :

- **1^{er} février :**
moins de 16 ans – Neufchâteau à 15h
équipe 2 – Conflans à 18h
 - **8 février :**
moins de 16 ans – Contrexéville à 15h
équipe 2 – Liverdun à 18h
 - **15 février :**
moins de 14 ans – Flavigny à 14h
équipe 1 – Neuves Maisons à 20h30
- Contact : Béatrice Faivre, 3 rue du Chemin Blanc à Nancy – 03 83 27 66 88.

JOURNÉE PORTES OUVERTES AU STANISLAS MOTO CLUB

Le club vous invite le **dimanche 16 février** à découvrir ce sport mécanique de 9h à 18h aux anciennes carrières Solvay sur la zone du Zénith.

Toute la journée, vous pourrez procéder à des essais libres sur les circuits, ou fureter à la brocante organisée sur le site. Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer. L'entrée est gratuite. Durant cette journée, le club propose également deux activités qui se feront uniquement sur inscription préalable auprès de Laurent Noisette, 15 rue de Mirecourt 54630 Flavigny, 03 83 96 26 34 ; d'Etienne Marchal au 03 83 40 48 11 ou au siège social, 50 rue de Phalsbourg à Nancy : le passage du Certificat d'Aptitude au Sport Moto et un stage de motocross de haut niveau avec Freddy Blanc, 5e pilote français en 125cc (20 places disponibles) .

BODY-SELF



Les cours de gym-fitness dirigés par Laurent Valentin, CN 4e dan, breveté d'état de "culture physique et culturisme" et 2ème degré de karaté ont débuté le 8 janvier. Ils se déroulent au complexe Marie Marvingt le mercredi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 10h à 11h.

Contact : Laurent Valentin, 06 87 76 09 23.

COMPAGNIE AMNESIA

● Travaillez votre équilibre, votre coordination ou pratiquez la relaxation lors du stage que nous organisons au complexe sportif Léo Lagrange du lundi 24 au vendredi 28 février. Les cours de **stretching doux** auront lieu de 18h30 à 19h30, ceux de **relaxation** de 19h30 à 20h30. Tarifs : 25€ pour 3 cours, 30€ pour 5, ou 43€ pour le stage complet de 10 cours.

● En janvier, nous avons commencé les répétitions des **nouveaux spectacles**. La compagnie offre une formation préalable, valable jusqu'en mars, et gratuite à tous les postulants. Il reste des places en formation danse pour des garçons entre 20 et 30 ans. Nous cherchons également un danseur/chanteur de bon niveau entre 35 et 45 ans, et une chanteuse entre 45 et 55 ans.

Contact : Patrick Chauvelot 03 83 98 25 24, mail : patrick.chauvelot@laxou.semnet.tm.fr

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

Comité de jumelage :

Nous accompagnerons le char de Maxéville à Ramstein Miesenbach le 4 mars prochain pour participer au grand défilé de carnaval de notre ville jumelée. Le déjeuner sera "tiré du sac". Pour nous accompagner à cette manifestation, inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de Jean-Luc Tritz au 03.83.98.26.80. Ce voyage, gratuit pour les membres, est accessible à tous pour le montant de la cotisation annuelle au Comité soit 6€.

Comité des Fêtes de Champ le Bœuf :

Nous organisons un repas dansant costumé au CILM le samedi 8 mars à partir de 19h30. Menu : apéritif, couscous, fromage, dessert. Tarifs : adultes 20€, - de 10 ans 15€. Pour y participer, merci de nous retourner, **avant le dimanche 2 mars**, les bulletins de réservation à votre disposition au CILM, au complexe Léo Lagrange ou sur papier libre en mentionnant votre nom, le nombre de places adulte – enfant souhaité. Joignez votre règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Champ le Bœuf et adressez le tout à Jean-Claude Marekovic, 7 allée de l'Alzette – 54520 Laxou.

Foyer de l'Amitié :

Notre association organise un séjour à Cala d'Or aux îles Baléares du 21 au 28 juin prochain. Un transfert en autocar est prévu de Champ le Bœuf à l'aéroport de Metz-Nancy Lorraine. Les places disponibles étant limitées, contactez dès à présent notre Président, Pierre Vauchelle pour de plus amples informations au 03 83 96 56 88.

Fédération des Combattants Républicains – section Laxou Maxéville :

Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 9 mars à 10h30 à la salle de la rue de la Justice et nous y procéderons au renouvellement du bureau. Anciens combattants, vous souhaitez vous informer ou adhérer à notre section, adressez-vous à notre Président : Marcel Signoret, 106 rue de la Justice, 03 83 30 41 00.

ESAF 54 :

Notre espace **Relais Famille** est un lieu d'accueil, d'écoute, de dialogue et d'accompagnement des familles ainsi que des jeunes dans le respect de l'anonymat. Cet espace est un relais entre les familles et les institutions. Les accompagnateurs sociaux interviennent dans le domaine éducatif, social, culturel et médical. Contact : 15 rue de la Seille, 03 83 97 03 16. Vous souhaitez en savoir plus sur nos **ateliers d'apprentissage de la langue française** et des savoirs de base ? Merci de **demandeur Claudine Cornu**.

Association des Locataires de Champ le Bœuf :

Au cours de notre assemblée générale du 17 janvier dernier, le Conseil d'administration a procédé au renouvellement d'1/3 de ses membres et à l'élection du nouveau bureau constitué de : Danielle Roland Présidente, Jean-Claude Hof vice-président, Michel Hislen secrétaire, Jeanne Richard secrétaire adjoint, Françoise Hislen trésorier, Gérard Ruppert trésorier adjoint.

■ DATES D'INSCRIPTIONS AUX CENTRES AERES

Animés par la Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.), les centres aérés du Centre et du Champ le Bœuf accueilleront les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances du **24 février au 7 mars inclus** : De 7h30 à 18h au Centre 2, Avenue Patton à Maxéville et au Champ le Bœuf - CILM, 23, Rue de la Meuse.

Attention : Le nombre de places étant **limité**, les inscriptions à la journée ne seront enregistrées que **jusqu'au 14 février dernier délai** :

- en mairie centrale, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h pour les enfants qui fréquenteront le centre aéré du Centre
- à la mairie annexe du C.I.L.M., du lundi au vendredi de 13h30 à 17h pour ceux qui iront à Champ le Bœuf.

(Pour les bénéficiaires des bons CAF : réduction de 6.20€ par jour à partir de 5 jours de fréquentation (réglementation CAF)).

Le **règlement s'effectue à l'inscription** et le service d'aides à la famille reste à votre disposition en mairie au 03 83 32 30 00 pour tous renseignements complémentaires.

Rappel des justificatifs à fournir :

ALLOCATAIRE CAF	NON - ALLOCATAIRE CAF
Photocopie des bons C.A.F. en vigueur en 2003.	Photocopie du dernier avis d'imposition sur les revenus, (si vie maritale, 1 avis par membre du couple).
Photocopie de la dernière notification de prestations (Obtention sur simple appel à votre C.A.F.).	Attestations de droits aux prestations familiales.
POUR TOUS	
Copie du livret de famille	

■ VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général (48 rue du Sergent Blandan - 54029 - Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de Madame Buch - Centre P.M.I. - TAMS secteur de Laxou - 80 boulevard Foch à Laxou - 03 83 67 81 70.

A la suite de l'obtention de l'agrément, l'assistante maternelle effectue une formation de 60 heures et figure sur les listes des "assistantes maternelles agréées" consultables par les parents dans les centres médico-sociaux de la commune, ainsi qu'en mairie. Pour tout renseignement complémentaire ou pour enregistrer vos disponibilités si vous êtes déjà assistante maternelle agréée, merci de prendre rendez-vous en mairie auprès de Madame Foury - service Petite enfance - 03 83 32 30 00 - poste 104.

■ LES NOUVEAUX HORAIRES DES CANAILLOUX

Désormais, la halte-garderie organise chaque vendredi une "journée cantine" avec possibilité pour les enfants de prendre sur place un déjeuner

fourni par leurs parents. Les nouveaux horaires de Canailoux sont donc les suivants :

- Lundi et jeudi : de 13h30 à 18h
- Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h
- Vendredi : de 8h30 à 18h.

Bon à savoir : La halte-garderie sera ouverte pendant les vacances d'hiver.

Contact : Madame Cléménçon, 23 rue de la Meuse 03 83 96 48 47.

■ LA GALETTE DES ROIS : UN SYMPATHIQUE GOÛTER OFFERT PAR LA LUDO THEQUE



Le 8 janvier dernier - le matin à la ludothèque du centre et l'après midi à celle de Champ le Bœuf - papas, mamies, parents, nounous et enfants étaient tous rassemblés autour de la galette, reine d'un jour, pour un agréable goûter.

■ JEUX ET FAMILLES EN FETE, EDITION 2003

Le 19 janvier dernier, la municipalité invitait les Maxévillois à participer à la cinquième édition de "Jeux et Familles en Fête" au CILM.

Plus de 220 personnes ont répondu "présent !", en famille, à cette invitation : le plus jeune avait à peine 6 mois et le plus âgé 94 ans !



Une trentaine de bénévoles issus du milieu associatif maxévillois assuraient l'accueil et l'animation des jeux : AQCLB, Comité de Jumelage, Jeunes et Cité, jardin d'enfants Pumuckl, le Cercle des Arts et ses maquillages très appréciés. Les Canailoux avaient ouvert leur halte-garderie pour y accueillir les moins de 4 ans et ainsi "libérer" les parents qui souhaitaient participer aux jeux de société proposés par la ludothèque de Maxéville : Dominos florentins, Echecs, Harry Potter, Pêche à l'épuisette, Sauvez la forêt, Tarot et bien d'autres ont remporté un franc succès.

Dans une salle annexe aménagée de coussins, les bambins ont sagement écouté les "Coloricontes" présentés par la charmante Muriel avant de profiter du goûter offert par la Ville. Tout l'après-midi, des petits jeux (questions posées au micro par l'ami Serge) ont permis aux gagnants de repartir avec de beaux lots.



Ce bel après-midi intergénérationnel était soutenu par l'Association des Ludothèques Françaises dont la filiale lorraine, la ludothèque des Abeilles de Nancy, avait prêté les jeux géants.

Un grand merci enfin à tous les bénévoles sans lesquels cette manifestation ne serait pas possible et à l'année prochaine... ou peut-être avant, car de nouvelles séances seraient à l'étude pour les jeunes et les moins jeunes durant les vacances scolaires de cette année 2003.



■ BAL COSTUME DES ENFANTS

Enfants maxévillois de 6 à 12 ans, notez-le vite sur votre agenda ! La Municipalité vous invite à participer au grand bal costumé qu'elle organisera le :

mercredi 12 mars, de 14h à 17h

au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Préparez vos costumes dès à présent !

Demandez à votre maman, à votre grande sœur, à votre mamie, et pourquoi pas à votre papy de vous aider !

L'accès à cette manifestation sera gratuit pour les enfants et un goûter leur sera offert au cours de l'après-midi. Un disc-jockey surprise assurera l'animation et la musique... le Cercle des Arts maquillera tous ceux qui le désirent.

D'autre part, et ce sera une nouveauté cette année, le Comité des Fêtes de Champ le Bœuf organisera pour les enfants présents le concours du plus beau costume et du meilleur maquillage. Il y a de nombreux prix à gagner. Qu'on se le dise !

Pour s'y rendre, les jeunes participants issus des quartiers Centre et Meurthe Canal peuvent être acheminés gratuitement en bus au CILM : Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking situé sous le viaduc routier. Le retour est prévu au même endroit vers 17h30.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à l'équipe d'animation JAS au 03 83 37 96 52 et 53.

Afin de nous permettre de préparer au mieux cette manifestation que tous les petits Maxévillois attendent chaque année avec impatience, merci de retourner le **coupon d'inscription** que vous trouverez page 3 à la mairie de Maxéville, Service JAS, 14 rue du 15 septembre.

■ SUPPRESSION DE LIGNE TAXIBUS

Des comptages effectués en juin et novembre 2002 ont fait apparaître que la ligne taxibus Maxéville – Saint Jacques n'était jamais supérieure à 15 usagers par jour. Cette fréquentation étant la plus basse de toutes les lignes taxibus du réseau, la communauté Urbaine du Grand Nancy a décidé de suspendre son exploitation.

■ OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DES VERGERS

Le 16 janvier dernier, le service des espaces verts de la CUGN et l'association Meuse Nature Environnement ont présenté aux Maxévillois l'Opération Programmée d'Amélioration des Vergers, à laquelle a adhéré la commune.

Les participants ont ainsi pu avoir toutes les informations nécessaires sur les objectifs de cette opération, l'implication de la ville et les possibilités de subvention.

Les aides possibles se présentent sous deux formes :

- **Des aides financières** à hauteur de 70 % pour l'achat ou la taille d'arbres, à hauteur de 50 % pour le débroussaillage d'une parcelle
- **Des aides techniques** pour vous former, bénéficier de conseils techniques sur la taille, la greffe..., partager vos connaissances sur les variétés locales, sur la transformation des fruits...

Cette rencontre a été un moment privilégié d'échange d'expériences, enrichie par la présence d'habitants des communes voisines.



Tous ont reçu une fiche de demande d'aide financière et pédagogique qui leur permettra d'enregistrer leur adhésion à ce projet inter-communal lors de la **permanence conseil** personnalisée qui se déroulera le **jeudi 6 février de 16h à 19h à la salle du Conseil de la mairie.**

Vous êtes intéressé par la mise en valeur de vos espaces fruitiers mais vous n'avez pu assister à la première réunion ? Vous pouvez vous procurer des fiches de demande d'aide auprès du service Environnement de la mairie, 2 rue André Fruchard ou vous présenter à la prochaine permanence conseil.

➤ Ce mois ci au jardin et au balcon

Le mois de février doit remplir son fossé



A VOS TERRINES :

Neige et froid engourdissent encore la nature, que déjà il faut penser au printemps :

Avec février commencent les premiers semis, protégés dans les serres, vérandas ou châssis.

Tomates, salades, poireaux, géranium, bégonia, pétunia doivent être semés maintenant pour être au mieux de leur développement à l'arrivée du printemps.

Choisissez un terreau aéré, drainant et chaud (préférez les mélanges à base de tourbes blondes, car ils sont moins asphyxiants).

Veillez à ne pas ajouter d'engrais : les racelles toutes jeunes brûleraient au contact des éléments fertilisants.

Quel que soit le semis choisi, il faut remplir le contenant (terrine, pot, couche de culture) d'une terre fine et plane, légèrement tassée.

Le semis proprement dit peut se faire à la volée (bégonia, géranium, tomates...), en paquet, c'est-à-dire 3 à 5 graines ensemble (cucurbitacées, œillets d'inde) ou en ligne (salades, poireaux, tomates...).

Le choix dépend de l'espèce, de la place disponible et du temps entre la mise en culture et la plantation. Pour une plantation tardive, préférez un semis en terrine, suivi d'un repiquage et d'un repotage.

Après cette opération, il faut recouvrir légèrement de terreau tamisé. Tassez pour bien envelopper la graine et arrosez finement avec de l'eau tempérée, puis maintenez une hygrométrie maximale en couvrant les semis d'une plaque de

verre ou d'un plastique transparent que vous retournerez matin et soir pour ôter la condensation. Cette technique permet aussi de maintenir une température constante entre 22 et 25° C pour assurer la levée.

Cette dernière obtenue, découvrez les semis, surveillez l'hygrométrie constante et une éventuelle attaque de pourriture que vous traiterez avec une matière active disponible en jardinerie.

RENDEZ-VOUS DU MOIS :

- Coupez des branches d'arbustes à fleurs et placez les dans un vase pour obtenir des bouquets au charme très naturel (forsythia, groseillier à fleurs).
- découvrez les fleurs comme les perce-neiges, les violettes et pervenches qui savent se montrer, si le mois se fait conciliant.
- Recommencez les arrosages à l'engrais soluble pour vos plantes d'intérieur et vos orchidées (1 fois par semaine 0,5 g/l).
N'arrosez pas vos plantes d'intérieur avec de l'eau glacée : remplissez plutôt l'arrosoir le soir, de préférence avec de l'eau de pluie, pour qu'elle chambre pendant la nuit.
- Achetez les graines dont vous aurez besoin en mars : rien n'est plus énervant que de ne pas avoir les paquets sous la main quand on veut semer. Déterminez les espèces précoces (tomates, œillets d'inde, zinnia, salades, poireaux).
- N'oubliez pas d'aider mésanges, verdiers, pinsons, rouge-gorge et autres passereaux à passer l'hiver.

ANIMATION BUCHERONNAGE :

Les agents des services techniques feront des démonstrations des diverses activités du monde forestier (abattage, coupe, utilisation de tronçonneuse,...) **dans l'après midi du 15 février.** Si cela vous intéresse, rendez-vous à 14h rue de la République, sous le viaduc pour découvrir la forêt. Des renseignements complémentaires seront diffusés par voies de presse et d'affichage.

➤ Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte.

Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

